



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 69113

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser les réflexions que lui inspire la décision de plusieurs organismes complémentaires qui ont décidé de ne plus mettre en oeuvre le dispositif de la couverture maladie universelle (CMU) en raison de la charge financière trop importante et de la complexité de la gestion (L'Argus de l'Assurance, n° 6752, 14 septembre 2001).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69113

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6571